

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 28 JANVIER 2016

DELIBERATION N°2016-11

OBJET : BUDGET PRINCIPAL
Approbation du Compte Administratif 2015
Arrêt du Compte de Gestion 2015

Ont participé à la présente délibération :

COLLEGE DES COMMUNES

Administrateurs titulaires présents : Mme HORN, MM. SAVELLI, SOLERA, CLEMENT, CARON-JOURDA, GUILHOT, LAVAL, Mme BRUNET.

Administrateurs titulaires représentés par leur suppléant : Mme ROQUABERT, MM. CADAS, SANCHEZ, RASPEAU.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant

COLLÈGE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Administrateurs titulaires présents : M. CAPBLANQUET, MME COUTTENIER.

Administrateurs titulaires représentés par leur suppléant : M. FONTES

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant

REPRÉSENTANTS DU DÉPARTEMENT

Administrateurs titulaires présents : Néant

Administrateurs titulaires représentés par leur suppléant : Néant

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Mme FLOUREUSSES représentée par M. CLEMENT

Contenu délibération :

Le Président rappelle aux membres de l'Assemblée que le Conseil d'Administration doit :

- entendre, débattre et arrêter le Compte de Gestion 2015 du Comptable Public afférent au budget principal du CDG31.
- examiner et approuver le Compte Administratif 2015 du budget principal du CDG31.

L'approbation du Compte Administratif devant être réalisée en son absence, le Président se retire et l'assemblée est présidée par M. André CLEMENT, 1er Vice-Président.

Le Compte Administratif du budget principal est arrêté comme suit :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes	9 512 244.82€	Recettes	269 218.78€
Dépenses	8 361 856.97€	Dépenses	316 063.21€
Excédent de l'exercice	1 150 387.85€	Déficit de l'exercice	-46 844.43€
Excédent reporté	7 499 590.28€	Excédent reporté	102 974.15€
Excédent global	8 649 978.13€	Excédent global	56 129.72€

Après en avoir délibéré et après examen du compte de gestion, étude du compte administratif, vérification de la conformité des deux documents et débats, le Conseil d'Administration décide :

- d'approuver le Compte de Gestion 2015 du Budget Principal établi par le Payeur Départemental ;
- d'approuver à l'unanimité les résultats 2015 et d'adopter le Compte Administratif 2015 du Budget Principal, conformément à la présentation faite à l'assemblée ;
- de donner mandat au Président pour toute opération en lien avec l'exécution des points précédents.

Fait à Labège,
Le 28/01/2016

Le Président,

Pierre IZARD